

# Table des matières

	<b>Page</b>
<b>Chapitre 1 – Le thème</b>	<b>3</b>
<b>Sept faits fondamentaux concernant la grâce</b>	<b>4</b>
Premièrement : La grâce n'est pas refusée pour cause d'indignité	4
Deuxièmement : La grâce ne peut être diminuée pour cause d'indignité	5
Troisièmement : La grâce ne peut contracter de dette	6
Quatrièmement : La grâce ne s'exerce pas dans le juste acquittement d'une dette	8
Cinquièmement : La grâce n'est jamais l'acquittement trop généreux d'une dette	11
Sixièmement : La grâce n'apparaît pas dans les rapports immédiats de Dieu avec le péché des inconvertis	12
Septièmement : La grâce n'apparaît pas dans les rapports immédiats de Dieu vis-à-vis des péchés des croyants	16
<b>Chapitre 2 – Le salut par grâce</b>	<b>23</b>
<b>I. Les trois motifs divins de la grâce.</b>	<b>23</b>
Premièrement : Il est dit que les hommes sont sauvés afin que de « bonnes œuvres » puissent en résulter	24
Deuxièmement : Il est dit que les hommes sont sauvés à cause des avantages qu'ils en retirent	28
Troisièmement : Il est dit que les hommes sont sauvés pour que la grâce divine soit manifestée	29

<b>II. Trois principes qui ne peuvent co-exister avec la grâce.</b>	36
Premièrement : La grâce pure ne tient aucun compte de la culpabilité humaine	37
Deuxièmement : La grâce ne reconnaît aucune obligation humaine	38
Troisièmement : La grâce ne reconnaît aucun mérite humain	39
<b>III. L'œuvre de la grâce divine en faveur de l'homme.</b>	46
Premièrement : L'œuvre complète de Christ	46
Deuxièmement : L'œuvre de conviction de l'Esprit	47
Troisièmement : L'œuvre rédemptrice de Dieu	47
Quatrièmement : L'œuvre divine de conservation (ou de préservation)	47
Cinquièmement : L'œuvre divine de délivrance	48
Sixièmement : L'œuvre divine, dans le développement de la vie chrétienne	48
Septièmement : L'œuvre finale et divine de présentation	49
<b>IV. La grâce de Dieu est souveraine.</b>	52
<b>Chapitre 3 – En sûreté dans la grâce</b>	57
<b>I. La puissance de Dieu pour garder par grâce est renfermée dans les principes généraux de la grâce.</b>	60
Premièrement : Il fallait régler toute condamnation que la justice divine pouvait imposer au péché	61
Deuxièmement : Il faut que la question de l' « obligation humaine » soit définitivement réglée.	64
Troisièmement : Il faut que la question du « mérite humain » soit également réglée.	65
<b>II. La puissance de Dieu pour garder par grâce, se retrouve dans toute révélation où est présentée la vérité que la grâce s'étend aux âges à venir, où elle sera portée à sa consommation.</b>	66

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>III. La Puissance de Dieu pour garder le croyant par grâce, est manifestée dans les multiples dispositions et garanties qu'Il a prises dans ce but.</b>	67
Premièrement : La Puissance de Dieu	67
Deuxièmement : L'Amour de Dieu	69
Troisièmement : La prière du Fils de Dieu	70
Quatrièmement : La mort expiatoire du Fils de Dieu	71
Cinquièmement : La Résurrection du Fils de Dieu	71
Sixièmement : Le Rôle d'Avocat du Fils de Dieu	72
Septièmement : L'intercession ou le Pastorat du Fils de Dieu	73
Huitièmement : L'œuvre régénératrice de l'Esprit	74
Neuvièmement : L'habitation de l'Esprit chez le croyant	74
Dixièmement : Le baptême de l'Esprit	75
Onzièmement : Le sceau de l'Esprit	76
Douzièmement : La nouvelle alliance en Son sang	77
 <b>Chapitre 4 – La vie sous la grâce</b>	 81
 <b>Préliminaire</b>	 81
 <b>Première section – LA GRÂCE FOURNIT UNE RÈGLE PARTICULIÈRE DE VIE</b>	 87
 <b>I. La vie quotidienne du chrétien doit être dirigée exclusivement par les enseignements de la grâce.</b>	 91
<b>II. La loi est exclue de l'enseignement de Christ sur la grâce.</b>	94
<b>III. La loi est exclue de l'enseignement des Apôtres.</b>	99
<b>IV. L'expérience personnelle de l'Apôtre Paul est une illustration de l'enseignement de la grâce.</b>	100
Premièrement : « Avec les Juifs, j'ai été comme Juif afin de gagner les Juifs »	101
Deuxièmement : « Avec ceux qui sont sous la loi, comme sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi »	102

- Troisièmement : « Avec ceux qui sont sans loi, comme étant sans loi, afin de gagner ceux qui sont sans loi » 103
- Quatrièmement : « Quoique je ne sois point sans la loi de Dieu, étant sous la loi (littéralement : incorporé dans la loi) de Christ » 103

**Deuxième section – LES ENSEIGNEMENTS DE LA LOI** 105

**I. Quant à la signification du mot « loi », tel qu’il est employé dans l’Écriture.** 105

- Premièrement : Les dix Commandements 106
- Deuxièmement : Le système tout entier de gouvernement pour Israël dans son pays 108
- Troisièmement : La règle messianique du royaume 109
- Quatrièmement : La volonté de Dieu révélée tout entière à chaque individu ou nation, lorsqu’elle est considérée comme une alliance basée sur les œuvres et réalisée dans l’énergie de la chair 109
- Cinquièmement : N’importe quelle règle de conduite prescrite par les hommes 111
- Sixièmement : Tout principe reconnu en opération 112
- Septièmement : L’ordre de succession inévitable d’une cause à ses effets 112

**II. Quant à la relation existant entre la loi et la période de son application.** 113

- Premièrement : La loi commença son règne à la montagne du Sinaï 117
- Deuxièmement : Le règne de la loi a pris fin à la mort de Christ 121

**III. Quant à l’application de la loi.** 122

**Troisième section – L’ENSEIGNEMENT DU ROYAUME** 125

## TABLE DES MATIÈRES

---

### **Quatrième section – CONTRASTES ENTRE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOI ET CELUI DE LA GRÂCE** 145

#### **I. Ils présentent des systèmes de gouvernement divin sur la terre, indépendants, suffisants et complets.** 148

- Premièrement : La ressemblance et la dissemblance entre les enseignements de la loi de Moïse et ceux de la grâce 154
- Deuxièmement : La ressemblance entre les enseignements de la loi de Moïse et ceux du royaume et leur dissemblance 159
- Troisièmement : La ressemblance entre les enseignements de la grâce et les lois du royaume et leur dissemblance 163

#### **II. L'ordre varie quant à la manière dont se suivent la bénédition divine et l'obligation humaine.** 183

#### **III. Ces systèmes différents d'après les exigences de vie qu'ils comportent et les degrés de capacité que Dieu donne.** 195

- Premièrement : La loi de Moïse 195
- Deuxièmement : Les lois du royaume 196
- Troisièmement : Les enseignements de la grâce 199

### **Cinquième section – L'ABOLITION DE LA LOI** 215

#### **I. Les instructions formellement écrites, relatives aux enseignements de Moïse et à ceux du royaume sont abolies.** 216

- Premièrement : La disparition de la loi de Moïse est l'enseignement explicite du Nouveau Testament 216
- Deuxièmement : L'erreur de mélanger la loi du royaume et les enseignements de la grâce 230

<b>II. L'alliance de la loi, basée sur les œuvres, dans toutes ses applications, qui sont les conditions de la bénédiction et de l'acceptation de la part de Dieu, à cause du mérite personnel, cette alliance donc est abolie.</b>	234
<b>III. Le principe légal qui consiste à dépendre de l'énergie de la chair, au lieu du principe de grâce qui consiste à dépendre de la puissance de l'Esprit habitant dans le croyant, est aboli.</b>	236
<b>IV. Le Judaïsme est aboli.</b>	237
Premièrement : Judaïsme et christianisme considérés comme règle de vie	238
Deuxièmement : Judaïsme et christianisme considérés sous leurs aspects respectifs	238
Troisièmement : Judaïsme et christianisme dans leur rapport personnel avec Dieu	239
<b>Sixième section – LE SABBAT : UNE PIERRE DE TOUCHÉ</b>	243
<b>I. Le témoignage biblique concernant le Sabbat juif.</b>	246
Premièrement : La période d'Adam à Moïse	246
Deuxièmement : La période de Moïse à Christ	249
Troisièmement : La période représentée par les Évangiles	253
Quatrièmement : La période représentée par les Actes et les Épîtres	255
Cinquièmement : Le sabbat dans la prophétie	261
Sixièmement : Le jour exact	262
<b>II. Le témoignage biblique concernant le jour du Seigneur.</b>	264
Premièrement : La raison de l'observance du jour nouveau	264
Deuxièmement : L'observance biblique du jour du Seigneur	280
<b>III. Quelques erreurs courantes.</b>	295
Premièrement : Que le sabbat subsiste depuis la création jusqu'à la fin des temps	295

## TABLE DES MATIÈRES

---

Deuxièmement :	Que le sabbat a été donné aux Gentils	296
Troisièmement :	Que le Décalogue ne faisait pas partie de la loi et que, par conséquent, le sabbat du Décalogue est encore en vigueur malgré l'abolition de la loi	296
Quatrièmement :	Que le Sabbat juif fut transformé en jour du Seigneur	297
Cinquièmement :	Que le jour du Seigneur devrait s'appeler le sabbat chrétien	297
Sixièmement :	La pratique d'adopter des règles empruntés au Sabbat juif pour suppléer à la précieuse absence de règles pour le jour du Seigneur	297
Septièmement :	Que l'observance complète du sabbat ou du jour du Seigneur, devrait être exigée par la législation d'une ville, d'une province ou d'une nation	298
<b>Septième section – CHRIST, LA SPHÈRE DU CROYANT SOUS LA GRÂCE</b>		299
<b>I. « Vous en Moi ».</b>		304
Premièrement :	Christ est la sphère de la position du chrétien	305
Deuxièmement :	Christ est la sphère des possessions du croyant	310
Troisièmement :	Christ, sphère de la sécurité du croyant	319
Quatrièmement :	Christ, sphère de l'association du croyant	320
<b>II. « Moi en Vous ».</b>		334
Premièrement :	Une nouvelle vie divine	335
Deuxièmement :	Une nouvelle puissance	336
Troisièmement :	Christ en vous, l'espérance de la gloire	347

## LA GRÂCE

---

<b>Chapitre 5 – Conclusion et appel</b>	351
<b>Table des matières</b>	357
<b>Index des passages bibliques</b>	365